

Tarifs des infractions *

La validation est systématique

Trajet hors parcours autorisé : **72€**

Carte illisible, dégradée ou sans photo : **72€**

Absence de titre de transport ou titre périmé : **72€**

Titre de transport ou abonnement non validé : **72€**

Autre infraction de 3^{ème} catégorie : **72€**

Autre infraction de 4^{ème} catégorie : **150€**

Frais de dossier : **50€**



*Tarifs au 24/08/2026

*Extrait du règlement d'exploitation disponible sur www.laregionvoustransporte.fr

*Possibilité de justifier d'un abonnement a posteriori (dans les 48h)

Règlement des transports



L'accès au réseau est soumis à la possession d'un titre en cours de validité.



La validation est obligatoire à chaque montée dans un véhicule y compris en correspondance.



L'accès au réseau est gratuit pour les enfants de moins de 4ans.



Les poussettes doivent être pliées pendant le voyage.



Les chiens de 1ère catégorie sont interdits à bord des véhicules
Les chiens de 2ème catégorie sont admis gratuitement mais doivent être muselés et tenus en laisse.
Les chiens ne relevant pas de ces deux catégories ainsi que les chats sont admis gratuitement sous réserve qu'ils ne constituent pas une gêne pour les voyageurs.
Les animaux n'occupent pas de places assises. Ils sont muselés et tenus en laisse ou transportés dans un panier fermé.



Les patins, rollers, chaussures à roulettes ou dispositif équivalent doivent être tenus en mains.



Le transport des vélos est autorisé en soute, ou sur le rack à vélo si le véhicule en est équipé, sous réserve des places disponibles.



Il est interdit de fumer ou vapoter à bord.



Il est interdit de consommer de l'alcool dans les autocars ou de monter à bord en état d'ivresse ou sous l'emprise de stupéfiants.



Il est interdit de souiller ou dégrader le matériel et les installations fixes mis à la disposition du public, ainsi que les différentes pancartes ou affiches qu'il comporte.
Il est interdit de troubler la tranquillité des autres voyageurs et du personnel, soit par des manifestations bruyantes ou inconvenantes, soit par l'usage d'appareils sonores.



+ D'INFOS

laregionvoustransporte.fr

 **Allo**
la Région
 **vous transporte**
04 8000 7000



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes